



DEC122867DR02

**Décision portant nomination de Mme Delphine Rider aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMS3332 intitulée Relais d'information sur les sciences de la cognition (RISC)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au CNRS ;

**Vu** la convention conclue avec l'École normale supérieure le 04/05/2011 portant création de l'unité mixte de service n°3332 ;

**Vu** la décision n° 10A012DSI du 19/12/2009 portant création de l'unité mixte n°3332 intitulée Relais d'information sur les sciences de la cognition et nommant M. Jean Lorenceau en qualité de directeur ;

**Vu** le courrier en date du 26/07/2012 ;

Considérant que Mme Delphine Rider a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 19/09/2012 au 21/09/2012 et du 17/10/2012 au 19/10/2012,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Delphine Rider, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°3332 intitulée Relais d'information sur les sciences de la cognition à compter du 20/10/2012.

Mme Delphine Rider exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Delphine Rider est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22/11/2012

Le directeur de l'unité  
Jean Lorenceau

Visa de la déléguée régional(e) du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure  
Marc Mézard